

09.12.2011 - 08:30 Uhr

Un «passeport des villes» pour le nouveau Parlement

Berne (ots) -

Quelles sont les attentes des villes et des agglomérations vis-à-vis du nouveau Parlement? Le «Passeport des villes» fournit des informations concises et claires sur les revendications de l'Union des villes suisses dans les domaines politiques d'actualité. L'association s'engage ainsi pour des solutions qui garantiront l'avenir économique du pays, assureront les équilibres sociaux et préserveront sa qualité de vie. Le «passeport des villes» peut être vu comme une boussole permettant de trouver son chemin dans les dossiers politiques en cours.

Le début de la session d'hiver des Chambres fédérales, qui marque aussi l'ouverture de la nouvelle législature, survient en des temps agités. La Suisse traverse une période de profonde transformation. Les attentes vis-à-vis du Parlement et des nouveaux élus, dont on souhaite qu'ils élaborent des solutions assurant l'avenir de notre pays avec discernement, avec sens politique et réussite, sont grandes.

Une des clés de la pérennité du succès du modèle suisse réside dans la prise en compte des besoins des villes et des agglomérations. Aujourd'hui déjà, près de trois quarts des habitants de notre pays vivent dans des espaces urbains. La plus grande partie de l'activité économique du pays - 84% - est réalisée dans les villes et les communes urbaines, qui contribuent ainsi au bien-être de tout le pays. C'est donc à juste titre que l'article 50 de la Constitution fédérale contraint la Confédération à tenir compte de la situation particulière des villes et des agglomérations, et des régions de montagne également.

L'Union des villes suisses a synthétisé les principales attentes que les villes et les agglomérations ont vis-à-vis du Parlement fédéral dans le «Passeport des villes», remis à tous les parlementaires à l'occasion de l'ouverture de la nouvelle législature.

Le «Passeport des villes» est également disponible sur internet:

http://www.presseportal.ch/go2/Passeport_des_villes

Contact:

Renate Amstutz
Directrice de l'Union des villes suisses
Tél.: +41/31/356'32'32

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100017932/100709792> abgerufen werden.